

Oui à la fusion Monthey - Collombey-Muraz!

UNE COALITION INÉDITE DE PARTIS DE MONTHEY ET COLLOMBEY-MURAZ S'ENGAGENT POUR DÉFENDRE LE "OUI" À LA FUSION DE NOS DEUX COMMUNES LE 15 MAI 2022 !

Service à la population - Mathieu Couturier, PLR Monthey-Choëx

Actuellement, nous comptons de nombreuses collaborations entre les communes de Monthey et Collombey-Muraz, et cela fonctionne plutôt bien. Cette situation reflète la situation actuelle car la bonne entente n'a pas toujours été la règle, et rien ne garantit que cela perdura à l'avenir. Nous profitons d'un momentum favorable qu'il convient de pérenniser et ancrer dans une union. Toutes ces collaborations intercommunales sont gourmandes en temps, en effort, en personnel et en coûts ; c'est considérable et il faut en être conscient. À titre d'exemple, une collaboration intercommunale implique les négociations et la validation par les services communaux, deux délégations de l'Exécutif, les Exécutifs, deux commissions du Législatif et finalement les deux Législatifs. Fusionner permet de définir rapidement une ligne de direction claire et de ne plus investir autant de temps dans ces tractations. Le temps libéré sera ainsi mis à disposition des citoyens.

Unir les administrations permet de s'offrir des compétences spécialisées et complémentaires. Collombey-Muraz n'a, par exemple, ni service juridique ni architecte-urbaniste. Monthey n'a, par exemple, pas accès aux compétences du triage forestier Haut-Lac. Fusionner permettra à chaque administration de bénéficier des compétences spécialisées de l'autre, car elles travailleront pour la même population.

L'option de l'intercommunalité ne nous paraît également pas idéale en raison de la faiblesse de sa gouvernance via un comité de pilotage qui sort du cadre institutionnel et faisant fi de la démocratie. Le statut quo ne nous satisfait pas non plus en raison de son équilibre fragile lié aux personnes élues. Au final, c'est bien la fusion qui est l'outil le plus optimal pour l'avenir de nos deux Communes.

Promotion économique - Patrick Oberson, PS Collombey-Muraz

De l'aveu même de nos autorités la promotion économique est en panne dans notre région et principalement à Collombey-Muraz. Depuis une vingtaine d'années les actions entreprises pour valoriser notre zone industrielle n'ont pas porté leurs fruits. Avec un pôle fort de 30'000 habitants entre Lausanne et Sion et la puissance financière dégagée par une fusion, nous allons pouvoir renforcer les connexions, les actions et la promotion de notre région. Mettre en commun notre réseau, notre administration, simplifier la prise de décision administrative,

avoir une seule porte d'entrée pour les futures entreprises, va permettre aux autorités de travailler efficacement pour faciliter l'implantation de nouvelles entreprises.

Chaque commune amène ses atouts économiques dans une fusion, et les nouvelles autorités peuvent ainsi garantir l'attractivité de notre région. De plus, l'économie locale ne s'arrête pas à la frontière communale. Nous avons une même population qui travaille et achète sur tout le territoire. Si vous voulons soutenir notre économie locale, cela n'a de sens que de le faire qu'à l'échelle d'une seule grande commune. Avec une fusion non seulement nos deux communes sortiront renforcées mais c'est également le Chablais qui verra son poids économique reconnu et respecté auprès des autorités cantonales.

Mobilité et aménagement du territoire - Carole Morisod, Les Vert.e.s du Chablais valaisan

La fusion permettra d'avoir une vision cohérente et globale sur l'aménagement du territoire en intégrant le défi climatique et la perte de la biodiversité dans les réflexions des projets futurs, notamment en utilisant le bâti existant (Gessimo, Tamoil,...) et en créant des zones natures et de détente.

On évitera ainsi des infrastructures mal situées comme la création de zones commerciales sur des terres agricoles à côté d'une friche industrielle ou mal coordonnées comme une piste cyclable interrompue à la frontière des deux communes. N'oublions pas que deux communes séparées, c'est également deux communes en concurrence !

Chaque jour, un peu plus de 500 Montheysans et 1000 Collombeyrouds se déplacent dans la commune voisine pour exercer leur activité professionnelle. A cela, nous pouvons ajouter les loisirs, les besoins quotidiens (achats, soins médicaux,...) et nous constatons une réelle surcharge du trafic dans la région avec notamment de nombreux bouchons aux heures de pointes. Afin de diminuer ces nuisances, il est nécessaire d'avoir une vision globale de tout le territoire pour obtenir une meilleure harmonisation de la mobilité en incluant toutes les solutions multimodales (transports publics, mobilité douce et individuelle). La fusion devra permettre de connecter les nouvelles activités économiques et de loisirs avec les habitations.

Aujourd'hui, les activités des citoyens et des citoyennes des deux communes ne connaissent pas de frontière, il est donc temps que l'administration suive le mouvement pour se donner les moyens de réaliser de futurs projets ambitieux et durables.

Institutionnel - David Mariétan, Le Centre Monthey

Une future commune de presque 30'000 habitants permettra d'augmenter son influence afin de négocier avec le canton. Notre région est souvent considérée comme peu entendue, la nouvelle commune permettra d'équilibrer les débats. Si aujourd'hui il y a plus d'une quinzaine de collaborations entre les deux communes, elle reste dépendante des deux exécutifs. A chaque législature, tout peut être remis en question. Ce fut notamment le cas pour la police (Collombey-Muraz était avec le Haut-Lac, avant de finalement venir à Monthey) et l'APEA. Une commune plus nombreuse, avec plus de spécialistes internes, peut plus facilement s'imposer dans des négociations avec d'autres partenaires.

Fiscalement, la commune de Collombey-Muraz s'adaptera au coefficient d'impôt de Monthey, qui est plus favorable (et Monthey à l'indexation de Collombey-Muraz, aussi plus favorable). Avec une fortune de CHF 76 millions et un revenu par habitant de CHF 3'260.-, une dette par habitant de CHF 2'600.-, contre CHF 4'400.- à Collombey-Muraz (avant la création de la SA pour "La Charmaie") Monthey a de solides arguments financiers à faire valoir. Par ailleurs pour l'année 2020 les recettes fiscales par habitant s'établissent à CHF 3'260.- pour Monthey et CHF 2'522.- pour Collombey-Muraz.

Du côté de la représentation politique, les communes étant de taille similaire, il n'y a pas à craindre de "sous-représentation politique" d'un village. Les exemples de fusion dans les autres communes valaisannes montrent même une surreprésentation politique des plus petits villages par rapport au plus grand.

Conclusion

Pour toutes ces raisons, les partis politiques Le Centre Monthey - PLR Monthey-Choëx - PLR Collombey-Muraz - PS Monthey - PS Collombey-Muraz - Les Vert.e.s du Chablais valaisan soutiendront le projet de fusion. Ils entreront en campagne avec leurs membres en allant expliquer les avantages d'un tel projet, en discutant et débattant avec la population.